



Mot de la présidente

Film d'épouvante !



Certains diront que l'Halloween est le moment où nous devons affronter nos peurs et sauter à pieds joints dans un monde cauchemardesque, mais l'horreur se vit au quotidien dans nos écoles. À la suite de l'intervention de deux inspectrices de la CNESST, le centre de services nous transmet enfin les rapports d'évènements toutes les deux semaines.

Lire vos rapports d'évènements m'a vraiment alarmé et m'a confirmé que votre vécu dans les milieux est inacceptable ! Morsures, coups de poing, se faire pousser, se faire charger et subir des hurlements ne sont pas des cas isolés. Vous êtes plusieurs à en être victimes et ce, dans la majorité des écoles. La violence vécue n'est plus une exception. L'exception est plutôt l'école où aucun geste de violence n'est déclaré. Je suis bien consciente que les déclarations reçues ne sont que la pointe de l'iceberg. Nombreux sont les évènements qui ne sont pas déclarés faute de temps et d'énergie.

De plus, dans la majorité des cas, l'employeur omet son obligation d'identifier, de corriger et de contrôler les risques de votre milieu de travail en ne faisant aucun suivi. Chaque déclaration nécessite un suivi de la direction d'école. Dans le cas contraire, communiquez avec nous.

Nous vivons à une ère où certains protagonistes ont tendance à banaliser les gestes de violence, d'incivilité et de harcèlement que nous vivons de façon quasi quotidienne.

L'utilisation du droit de refus, qui était auparavant une exception, est parfois maintenant la seule solution à envisager.

Un des dossiers prioritaires de notre plan d'action qui sera présenté lors de l'assemblée générale virtuelle du 13 novembre est de *Mettre un frein à la banalisation de la violence et de l'incivilité en utilisant entre autres les plans de lutte contre l'intimidation et la violence, la CNESST et la déclaration des incidents.* J'espère que vous prendrez la parole lors de cette assemblée afin de corroborer l'importance d'une action collective dans le but d'améliorer nos conditions de travail.

Isabelle Gariépy
Présidente



DANS CE
NUMÉRO :

➤ Journée mondiale des enseignants	2
➤ Assemblée générale du 27 septembre 2024	3
➤ Un mot du comité des jeunes	4
➤ Gain syndical	5
➤ Assurances La Personnelle	6
➤ Camp de la relève syndicale - avril 2024	7
➤ Rendez-vous de suivi de grossesse	8
➤ AppliProf	8

Journée mondiale des enseignants

À l'occasion de la *Journée mondiale des enseignants*, qui se tient le 5 octobre de chaque année, le syndicat a rendu hommage aux enseignantes et enseignants qui font un travail remarquable jour après jour et qui accompagnent avec succès les élèves et ce, en dépit des conditions d'exercice souvent difficiles.

Le comité exécutif remercie la quarantaine de membres présents à ce 4 à 7, célébrée le 9 octobre 2024 au restaurant *Chez Maurice* à Saint-Lazare. Les six membres gagnants des prix de présence offerts par nos commanditaires sont les suivants :

- * Marie-Christine Blanc, gagnante d'une carte cadeau de 25 \$ chez Hamster;
- * Sabrina Desjardins, gagnante d'une carte cadeau de 25 \$ chez Hamster;
- * Justine Duguay, gagnante d'une carte cadeau de 25 \$ chez Hamster;
- * Julie Ménard, gagnante d'une carte cadeau de 25 \$ chez Hamster;
- * Jenna Lamarche, gagnante d'une carte cadeau de 30 \$ chez La Ribouldingue;
- * Alice Trudel, gagnante d'une carte cadeau *Bonheur à table* de 100 \$ des Fonds de solidarité FTQ.



Assemblée générale - 27 septembre 2024

Réunis en assemblée générale le 27 septembre 2024, les membres du Syndicat de l'enseignement de la région de Vaudreuil ont notamment voté les nouveaux statuts et règlements du syndicat. S'en est suivi l'accueil syndical. Voici quelques photos de l'évènement :



Un mot du comité des jeunes

Intelligence artificielle (IA)

Lors du dernier réseau du comité des jeunes qui a eu lieu les 2 et 3 mai derniers, Vincent Pasquier (HEC Montréal) animait une conférence intéressante sur le sujet. Il mentionnait qu'il existe plusieurs craintes en rapport avec l'utilisation de l'IA. Celle-ci soulève des préoccupations en matière de protection des données et de vie privée, surtout en ce qui concerne l'utilisation et la gestion des données personnelles. Heureusement qu'au Québec nous avons la loi 25 qui vient encadrer le stockage des données.

Du travail automatisé, 5 à 10 % vont être détruits par l'IA, ce qui va permettre d'économiser du temps et d'améliorer la productivité. Elle peut aussi créer des emplois pour la programmation de l'IA. Les systèmes d'IA peuvent fonctionner 24/7 sans interruption et ils peuvent offrir des expériences personnalisées aux utilisateurs en recommandant par exemple des produits basés sur leurs préférences. L'IA peut réellement aider à alléger les tâches administratives (par exemple : canevas pour un courriel aux parents) et aider dans la création de matériel pédagogique adapté aux besoins des élèves.

Cependant, le plagiat avec l'IA est un sujet de préoccupation croissante dans l'éducation. On peut demander de citer les sources dans un travail de recherche pour augmenter les chances que ce travail ne soit pas fait entièrement par l'intelligence artificielle. Des logiciels de détecteur d'IA commencent à être mis en place. On doit enseigner que celle-ci doit être utilisée comme un outil d'aide.

Malheureusement, il y a une inquiétude que les relations interpersonnelles soient diminuées dû à l'intelligence artificielle. Les enfants peuvent utiliser l'IA comme amis virtuels. Les parents doivent en parler avec leurs enfants. De plus, l'IA a des impacts environnementaux qui pourraient être inquiétants pour l'avenir, car cela consomme énormément d'énergie.

Ainsi, l'intelligence artificielle offre des avantages considérables, mais nécessite une gestion prudente pour équilibrer l'innovation avec l'éthique et la responsabilité.



Confiance envers les médias

La confiance a diminué envers les médias dans les dernières années. Il y a trop de fausses nouvelles. Depuis que les réseaux sociaux ont bloqué les médias, cela a nui grandement aux jeunes à rester informés sur l'actualité. Néanmoins, chacun a son rôle à jouer. Ce n'est pas juste aux médias de tenter de trouver des solutions pour nous attirer à consulter leurs nouvelles. Cela va toujours rester difficile. Les vraies questions qu'on doit se poser sont : Comment veut-on consommer ? Quel type d'information veut-on ?

Aussi, ce qui n'est pas motivant pour les jeunes, c'est que nous avons l'impression que toutes les nouvelles sont négatives. La journée commence moins bien avec de mauvaises nouvelles le matin. On choisit notre santé mentale avant tout. On est moins informé, mais on est moins déprimé aussi. Pourtant, on est plus intéressé à ce qui ne va pas. Par exemple, dans la vie de tous les jours, on s'intéresse davantage à quelqu'un qui ne va pas bien plutôt qu'à une personne qui va bien.

Pour être mieux informé, il est conseillé de diversifier nos médias, de chercher une chronique ou un journaliste qu'on aime, de chercher des sujets qui nous intéressent et moins chercher les nouvelles négatives. Voici quelques noms de médias plus positifs : Pivot, Rad, Au Soleil, Feel good, Verdict, 24h et Coop. Ces médias ont plus d'articles positifs, des histoires drôles et du journalisme de solution. On peut aussi s'abonner à un média local.

Lorsque nous sommes en classe, il faut penser à faire des liens entre le nouveau programme CCQ et les médias. Voici quelques sites de nouvelles plus adaptés pour les élèves :

<https://ici.radio-canada.ca/jeunesse/MAJ>

<https://lesasdelinfo.com/>

<https://www.1jour1actu.com/videos>

(suite à la page suivante)

Un mot du comité des jeunes (suite)

Portrait et état de la situation des jeunes sur le marché du travail au Québec

L'institut national de la recherche scientifique présente ce qui est important de savoir.

Il y a une jeunesse de plus en plus diversifiée avec un niveau de scolarité de plus en plus élevé. Elle est plus présente sur le marché du travail.

La pénurie constitue un défi pour le Québec, mais elle peut favoriser l'innovation et donner du pouvoir de négociation aux travailleurs. Pour les entreprises, l'objectif de la croissance économique à tout prix sera fort probablement remplacé par celui de l'amélioration des conditions de vie des travailleurs.

Sur le plan des valeurs :

Le travail reste une valeur importante chez les jeunes, mais on assiste à une forte quête d'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée. La mobilisation au travail des jeunes a baissé. Les jeunes d'aujourd'hui n'acceptent pas un emploi à n'importe quelle condition et ne ressentent pas toujours le travail comme un devoir social ou moral. La qualité (pour son parcours, pour la société, pour l'environnement) est une dimension essentielle pour juger l'acceptabilité d'un emploi et les dimensions de cette qualité n'en sont pas forcément payantes. Elles sont liées aux interactions sociales, à l'exercice de l'autonomie et de l'initiative, à la réalisation personnelle ainsi qu'à l'utilité sociale.

Des nouveaux enjeux pour les jeunes en lien avec l'emploi :

- L'économie numérique : plateformes, IA, automatisation, pérennité des emplois, emplois d'avenir, etc.
- L'entrepreneuriat : des aspirations pour créer, innover et s'internationaliser.
- L'économie sociale : l'économie, l'emploi, l'innovation et la productivité au service de l'engagement social.
- L'économie verte : les emplois, compétences, rapport au travail à l'ère de la transition et du changement climatique.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site de la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec : chairejeunesse.ca



Alexandre Ferland, comité des jeunes.

Gain syndical

Saut de paie de 3 semaines et respect de la clause 6-9.01

Après plusieurs tentatives d'arrangement à l'amiable, puis l'audition de trois journées de grief, nous avons signé une entente pour éviter un saut de paie de 4 semaines cet été. Le centre nous a informés qu'il versera la première des 26 paies des enseignants le jeudi 28 août 2025. Étant donné que le dernier versement du traitement annuel de 2024-2025 est prévu le 7 août 2025, il y aura un écart de trois semaines entre les deux versements. Ce saut de paie respecte la convention locale, contrairement au désir initial du centre de nous imposer un saut de paie de 4 semaines.

Toutes ces heures à développer notre argumentaire et à utiliser notre combativité afin de faire respecter notre contrat de travail sont souvent invisibles aux yeux de chacun, mais ce sont ces gains qui font la différence dans votre quotidien.

Votre équipe du SERV qui défendra toujours vos droits avec énergie et persévérance.





laPersonnelle

Économisez plus en regroupant vos assurances auto et habitation



En savoir plus

Économisez jusqu'à 15 % en regroupant vos assurances auto et habitation¹

Profitez d'économies exclusives sur vos assurances auto, habitation et entreprise

Il peut être difficile de choisir parmi toutes les options d'assurances sur le marché – alors pourquoi ne pas profiter des avantages exclusifs qu'offre La Personnelle*, partenaire de confiance de la CSQ?

Optez pour La Personnelle et obtenez :

- Un service hors pair d'agents en assurances de dommages qui en font plus pour vous;
- Des tarifs exclusifs et des économies non offerts au grand public.

Découvrez pourquoi plus de 98 % de nos clients renouvèlent leurs assurances année après année.²

Obtenez une soumission dès aujourd'hui

csq.lapersonnelle.com

1 888 476-8737

* La Personnelle désigne La Personnelle assurances générales inc. La marque La Personnelle^{MD} ainsi que les marques de commerce associées sont des marques de commerce de La Personnelle, compagnie d'assurances, employées sous licence. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer. L'assurance auto n'est pas offerte au Manitoba, en Saskatchewan ni en Colombie-Britannique, où il existe des régimes d'assurance gouvernementaux.

¹ Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer. Les économies sont basées sur le profil individuel de chaque client. Des conditions d'admissibilité s'appliquent aux économies et aux rabais. Les tarifs et les rabais sont sujets à changements sans préavis. Les propriétaires de maisons peuvent économiser jusqu'à 10 %, les propriétaires d'habitations en copropriété, jusqu'à 15 %, et les locataires, jusqu'à 15 %.

² Statistiques internes de La Personnelle : Nombre approximatif de titulaires de police qui ont renouvelé leur police lorsque celle-ci est arrivée à échéance, du 1^{er} janvier 2023 au 30 septembre 2023. Le taux ne comprend pas les annulations et les résiliations à mi-parcours.



CAMP DE LA RELÈVE SYNDICALE - AVRIL 2024

Témoignage des deux participantes

Le camp de la relève syndicale de la CSQ a été mis sur pied dans le but de « favoriser le dialogue entre les membres, susciter l'adhésion de nouvelles personnes aux syndicats, aux fédérations et à la Centrale. C'est une occasion de plus pour les membres de faire entendre leur voix afin qu'ils sentent qu'ils ont leur mot à dire et qu'ils peuvent agir au sein de leur organisation syndicale. »

En avril 2024, j'ai eu la chance de participer à ce camp syndical et je le recommande à toutes les nouvelles personnes déléguées qui souhaitent mieux comprendre leur rôle et la mission de la CSQ.

Grâce à divers ateliers et conférences, animés par des membres dynamiques de la CSQ, touchants différents aspects de la vie syndicale tels que l'économie, les enjeux sociopolitiques, les droits des femmes, etc., j'ai pu parfaire mes connaissances, mais aussi en apprendre davantage sur l'histoire syndicale depuis la création de la centrale.

Saviez-vous que Laure Gaudreault a été une pionnière dans le milieu syndical en enseignement ? C'est grâce à elle et à bien d'autres que nous pouvons contribuer à notre tour à l'amélioration de nos conditions de travail. Je vous invite à visiter le site Web de la CSQ afin de visionner deux capsules vidéos sur l'histoire de la centrale : <https://www.lacsq.org/csq/historique/>

En bref, la centrale effectue un travail colossal! En effet, elle est présente et active dans toutes les sphères de la société, et ce, même lorsqu'il n'y a aucune négociation en cours.

De plus, afin de vous donner le goût de vous joindre au mouvement en tant que nouvelle personne déléguée syndicale, voici une courte vidéo réalisée pendant le camp de la relève par des membres qui y ont participé : https://www.youtube.com/watch?v=VtY_aepONM8

En terminant, nous avons été accueillis chaleureusement et ce fut une expérience enrichissante et motivante.

Sandra Lefebvre, personne déléguée substitut à l'école de L'Éclusière



Les 4, 5 et 6 avril 2024, la tenue du camp de la relève syndicale avait pour but de susciter le sentiment d'appartenance et d'engagement envers le mouvement syndical. Pour y parvenir, nous avons eu le plaisir de participer à plusieurs ateliers collaboratifs et dynamiques. Divers ateliers pratiques m'ont permis de développer des habiletés d'animation et de discuter de techniques de mobilisation efficace. Maintenant, je comprends mieux mon rôle de personne déléguée.

De plus, d'autres activités m'ont fait prendre conscience d'enjeux syndicaux et sociaux qui ont contribué et contribueront à renforcer le rôle de la CSQ comme acteur de changement social dans plusieurs milieux. La CSQ, c'est une centrale syndicale qui a une longue histoire, qui a marqué le mouvement des travailleurs et travailleuses par des luttes passées et d'autres qui continuent aujourd'hui. Maintenant, je comprends le rôle qu'elle joue au quotidien, chez nous, pour nous, mais aussi partout dans le monde.

Lors de ces journées, j'ai rencontré des syndiqués passionnés provenant de divers milieux et de différents corps de métier, et cela m'a permis de tisser des liens et de discuter de nos enjeux respectifs. Ce fut trois journées bien remplies et une belle expérience vraiment enrichissante.

Valérie Samson, personne déléguée à l'école Sainte-Madeleine



Rendez-vous de suivi de grossesse

Pour les visites de suivi de grossesse, l'enseignante bénéficie d'un congé spécial sans perte de traitement jusqu'à concurrence d'un maximum de 5 jours qui peuvent être pris par demi-journée, selon la clause 5-13.19 c) de l'Entente nationale. Ainsi, pour maintenir votre salaire, une preuve pour les visites reliées à la grossesse, effectuées chez une professionnelle ou un professionnel de la santé et attestées par un certificat médical ou un rapport écrit signé par une sagefemme, sera exigée par le centre pour chacune des visites.



Au-delà de cette **banque de 5 jours**, si d'autres rendez-vous sont nécessaires pour des suivis de grossesse, l'enseignante devra utiliser sa banque de congés de maladie.

Pour toutes questions reliées aux droits parentaux, veuillez communiquer avec Amélie Lapointe au bureau syndical.



**GARDEZ LA MAITRISE DE VOTRE
FORMATION CONTINUE ET DE VOTRE
TÂCHE**

Le site [AppliProf](#) a été amélioré et modifié. Vos formations sont maintenant calculées par période de référence (cycle de deux ans). L'ancienne période de référence demeurera disponible.

Le volet de la tâche a été ajouté pour faciliter le calcul de vos heures et ainsi voir la progression de votre tâche annualisée. Quand le nombre d'heures explose, une notification en rouge apparaît. Avant que cela n'arrive, vous pourrez discuter avec votre direction d'école pour un réaménagement de votre tâche à la baisse. Par exemple, enlever un comité ou diminuer le nombre de réunions, etc.

Si vous n'êtes pas déjà inscrite ou inscrit à cette application, vous pouvez le faire en cliquant sur le lien suivant : [L'AppliProf FSE-CSQ](#).

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toutes questions concernant l'AppliProf.

Véronique Lefebvre, vice-présidente

